



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 03 juin 2021

n° 072-21 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du poste de chef de projet études et travaux à la direction des eaux et de l'assainissement

- date de convocation le 28 mai 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trois juin à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 57

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinch - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Max Joly

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen - Alain Saurel

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Philippe Cordier - de James Hallay à Josette Rémy - de Martine Lambert à Brigitte Bochaton - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Benoît Perrotton à Aloïs Chassot - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Alain Thieffenat à Corine Wolff - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska

- conseillers excusés : 13

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christian Gogny - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Damien Regairaz - Farid Rezzak - Serge Tichkiewitch - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 03 juin 2021

délibération n° 072-21 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement du poste de chef de projet études et travaux à la direction des eaux et de l'assainissement**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de chef de projet études et travaux à la direction des eaux et de l'assainissement est à pourvoir.

Ce poste, chargé de piloter des études et d'assurer le suivi de travaux de projets structurants de la direction en eau potable, eaux usées et eaux pluviales, présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement

Catégorie A – cadre d'emplois des ingénieurs.

Missions confiées à l'agent

1. Gestion et pilotage de projet

- analyser la faisabilité, anticiper les risques et aléas,
- animer « l'équipe projet », identifier et mobiliser les compétences internes et externes, assurer la communication,
- définir, répartir et coordonner les responsabilités des différents membres de l'équipe,
- maîtriser le calendrier, les délais et les coûts,
- rendre compte de l'avancement régulier du projet, solliciter les instances en fonction des impératifs de déroulement du projet.

2. Réaliser, suivre et/ou superviser les missions de maîtrise d'œuvre

- réaliser la gestion administrative, technique et financière des missions de maîtrise d'œuvre interne et externe :
 - o projets de construction, de rénovation ou d'aménagement concernant les ouvrages (station d'épuration, réservoirs, stations de pompage, dispositifs de gestion des eaux pluviales) et les réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales),
 - o études hydrauliques urbaines (eau potable, eaux usées et eaux pluviales), superviser et réaliser les modélisations de réseaux,
- conduire l'élaboration des dossiers de consultation de maîtrise d'œuvre et de travaux, analyser les offres et le suivi des marchés,
- rédiger et suivre les dossiers de subventions en relation avec le service comptabilité,
- rédiger les projets de décisions et de conventions avec les communes ou autres partenaires,
- ordonnancer, piloter, réaliser le suivi de travaux.

3. Assurer la maîtrise d'ouvrage dans les grands projets ou les opérations d'aménagement urbain avec les intervenants et partenaires (aménageurs, services techniques, gestionnaire de voirie, élus, usagers)

4. Contribuer à l'élaboration de la programmation pluriannuelle d'investissement

5. Contribuer à l'amélioration de la connaissance, à l'expertise du pôle et à la veille technique et réglementaire

Rémunération de l'emploi

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des ingénieurs selon expérience.

Vu l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de chef de projet études et travaux à la direction des eaux et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des ingénieurs,

Article 2 : précise que le poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 3 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article 3-3 de la loi précitée du 26 janvier 1984, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des ingénieurs, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- diplôme de niveau Bac+2 avec expérience confirmée ou Bac+5 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement,
- connaissances solides en hydraulique urbaine : eau potable, eaux usées et eaux pluviales (gestion intégrée), conception de traitement des eaux et d'infrastructures génie civil ouvrages associés,
- maîtrise de la conduite de projet et de l'organisation de chantiers d'infrastructures,
- maîtrise de la réglementation relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'œuvre,
- maîtrise des règles de la commande publique et du fonctionnement des collectivités territoriales,
- aptitude au travail en équipe,
- capacité d'organisation, autonomie, rigueur,
- sens de l'analyse, capacité de synthèse,

Article 4 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 072-21 C

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du poste de chef de projet études et travaux à la direction des eaux et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 10 juin 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210610-lmc1H25462H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25462H1

Date de transmission en Préfecture : 10 juin 2021

Date de réception en Préfecture : 10 juin 2021

Période d'affichage : du au